



INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 4 mars 2019

Journée internationale des droits des femmes : réflexion et échange sur les stéréotypes. « Pourquoi pas vous ? »

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la direction départementale de la cohésion sociale organise en préfecture, en partenariat avec le centre d'information sur les droits des femmes et des familles, des rencontres entre des femmes exerçant des fonctions dans lesquelles elles sont peu présentes et peu visibles, et des collégiennes et collégiens de classe de troisième.

L'enjeu de ces rencontres le 8 mars est de lutter contre les stéréotypes en présentant des parcours atypiques et des fonctions peu connues et en s'interrogeant sur des préjugés pouvant être encore ancrés.

Les échanges s'articuleront autour du parcours de 10 femmes qui exercent toutes leurs fonctions en Charente-Maritime, sur leur richesse mais aussi sur les éventuelles difficultés rencontrées tout au long de leur carrière. Cheffes d'entreprise, présidente de tribunal, élues, présidente de district de football, responsable du SAMU, militaires... elles sont les témoins qu'il faut poursuivre la lutte contre les idées reçues et les plafonds de verre.

Est-ce encore nécessaire d'en parler ? Quelques exemples :

Une entreprise artisanale sur quatre est dirigée par une femme et cette part a doublé en l'espace de 30 ans. Mais seulement 3% des entreprises du bâtiment et des travaux publics sont dirigées par des femmes. Dans tous les secteurs, les dirigeantes d'entreprise artisanale sont plus diplômées que leurs homologues masculins. 49% ont au moins un niveau baccalauréat contre 32% des hommes.

La première femme sous-préfète a été nommée en 1974 soit 163 ans après la création des sous-préfets. En 2004, elles n'étaient encore que 13%. La féminisation du corps préfectoral avance grâce à la loi du 12 mars 2012 qui impose une proportion minimale de chaque sexe lors des nominations. Ainsi en 2019, sur les 229 sous-préfets en exercice, 80 sont des femmes soit 35%.

Ces rencontres s'organisent autour d'une exposition « Pourquoi pas vous ? » spécialement conçue pour l'occasion qui se compose de 10 affiches représentant les 10 femmes qui participent à l'action. Elles seront toutes présentes le 8 mars pour rencontrer les élèves de deux collèges: le collège Fromentin et le collège de St Hilaire de Villefranche.

Les échanges se tiendront de 10h à 12h en préfecture, à l'issue, les collégiens assisteront au discours du préfet sur le droit des femmes et l'égalité femmes-hommes, à la résidence préfectorale en présence de nombreux invités.

La presse pourra participer à l'ensemble de ces temps.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr